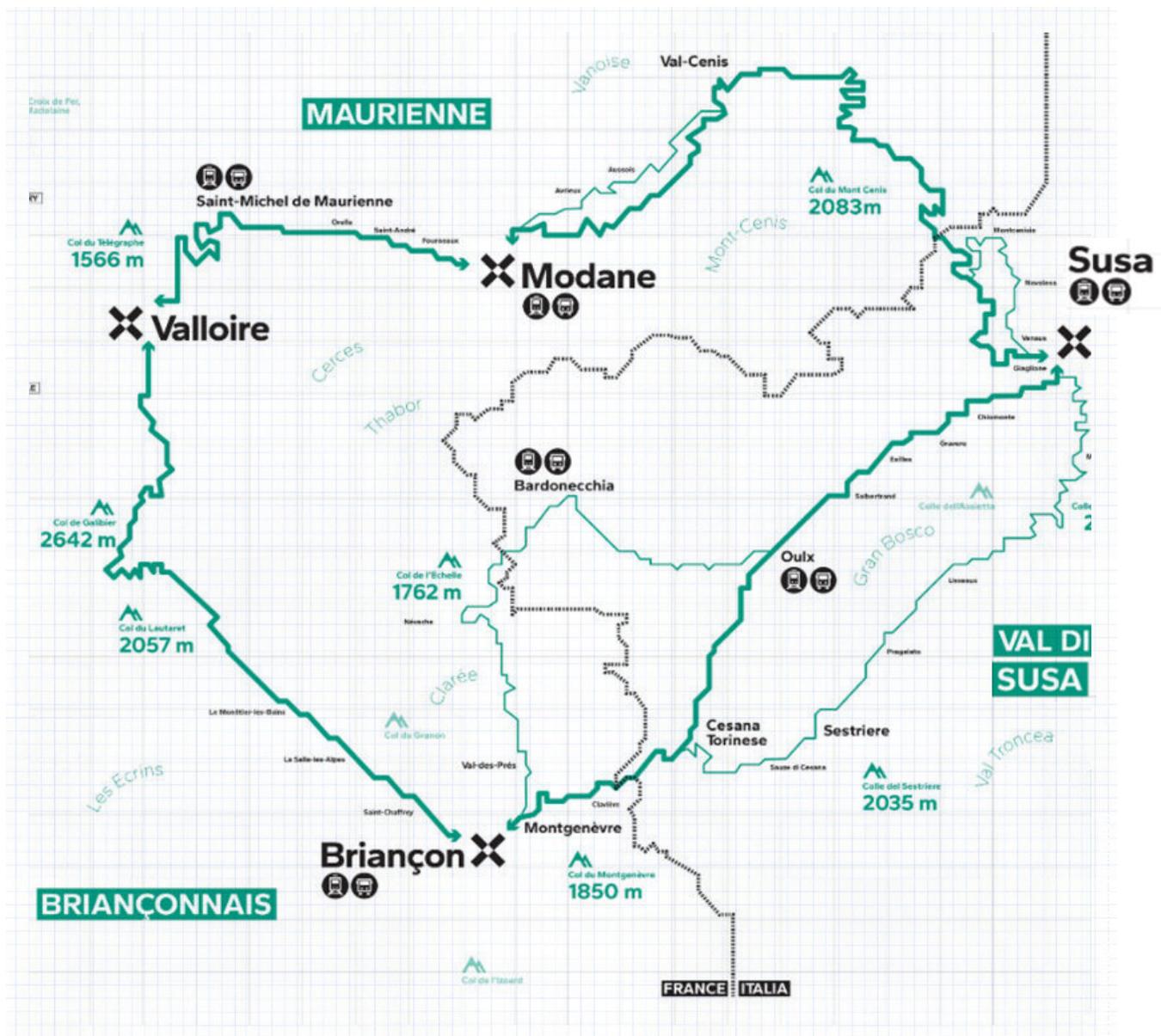


# Projet VIALPS : Un itinéraire cyclo-transfrontalier au cœur des Alpes



## Le projet

Le projet VIALPS, inscrit dans le Plan Intégré Thématique Tourisme Outdoor / M.I.T.O – Projet Parcours Outdoor Transfrontaliers du programme Interreg ALCOTRA 2014-2020, crée un grand itinéraire cycliste transfrontalier entre la France et l'Italie divisé en 4 étapes et passant par 8 cols renommés de la Maurienne, du Briançonnais et de la Vallée de Suse.

## Les objectifs

- Valoriser les activités en plein air des deux côtés de la frontière
- Promouvoir des formes de mobilité durable
- Mettre en valeur le patrimoine des territoires transfrontaliers traversés et développer la fréquentation touristique
- Connecter les domaines cyclables existants pour faciliter le développement de l'itinérance entre les différents territoires à échelles locale, régionale, nationale et transfrontalière



## Un travail de co-construction transfrontalier

Sa réalisation repose sur un véritable travail de co-construction, fédérant les acteurs français et italiens de chaque versant.

Un groupe de référents techniques, réunissant des représentants de chaque territoire partenaire, a été constitué pour déterminer l'itinéraire, les points d'intérêts touristiques, les critères d'aménagement, d'accueil et de signalisation tout au long du trajet ; **garantissant la cohérence de l'itinéraire et de l'action commune des deux côtés de la frontière.**

En assurant une **communication conjointe**, le consortium a créé un itinéraire mutualisé basée sur des supports communs (carte, logo, charte graphique). Les aménagements et la promotion seront finalisés dans le cadre du projet DECOUVRIR du PITer Hautes Vallées 2030.

## Un itinéraire cyclable vecteur d'intégration multi-niveaux

Au-delà de ce travail commun, VIALPS vise à **renforcer l'intégration du territoire transfrontalier** en facilitant le tourisme d'itinérance à travers des connexions cyclables à multiples niveaux :

- **Local et régional** : Liaison entre les bourgs centres de fond de vallée, les grands cols et les stations/villages de chaque versant
- **Transfrontalier** : Création d'un itinéraire cyclable commun connectant les domaines cyclables existants des versants français et italiens des Alpes du Nord (« La Maurienne, le plus grand domaine cyclable du monde© », la Ciclovía Via Francigena Mont Cenis – Turin et la Véloroute de la Durance Monêtier-Les-Bains/Avignon)
- **National et Européen** : Ambition de valoriser une liaison entre deux grands itinéraires cyclables renommés, l'Eurovélo 8 et Vent-To en Italie (Venise – Turin Méditerranée) et la Via Rhôna en France – Eurovélo 17 (du Léman à la Méditerranée)



Les Maires, représentants des collectivités et offices de tourisme français et italiens se sont réunis le 16 septembre 2022 au Mont Cenis pour l'évènement de lancement du projet.

(c) Syndicat du Pays de Maurienne

### Durée du projet

- ▶ 2018-2021

### Les partenaires

- ▶ Regione Piemonte
- ▶ Département de la Savoie
- ▶ Syndicat du Pays de Maurienne
- ▶ Maurienne Tourisme
- ▶ Consortium Forestier de la Haute Vallée de Suse (prestataire)

6 Intercommunalités partenaires :

- ▶ CC Haute Maurienne Vanoise
- ▶ CC Maurienne-Galibier
- ▶ CC du Briançonnais
- ▶ UM Vallée de Suse
- ▶ UM Haute Vallée de Suse
- ▶ UM Communes Olympiques de la Voie Lactée

Pilotage politique :

- ▶ Conférence transfrontalière des Hautes Vallées (CHAV)

### Budget

- ▶ **Budget du projet** : 150 000€
- ▶ **FEDER** : 127 500€ (85%)



Plus d'infos sur le projet : <https://altevalli.eu/vialps/projet-et-partenariat/>